

Communiqué au sujet de la crise du coronavirus

Chers frères et sœurs dans le Christ,

Notre « maison commune », et en particulier notre pays, se trouvent confrontés à une grave crise sanitaire aux conséquences importantes aux plans humain, social et économique qui sont pour une bonne part inconnues.

Nous avons d'abord à réagir avec sagesse et prudence, en respectant les recommandations médicales et les consignes des autorités civiles. Elles doivent être mises en œuvre dans toutes nos activités ecclésiales comme dans notre vie quotidienne, selon les points de repères qui sont donnés ci-dessous.

Cette situation exceptionnelle nous invite à des comportements nouveaux. Pour des raisons sanitaires, une certaine distance physique s'impose entre nous, pas seulement pour se protéger mais d'abord pour éviter de contaminer les autres. Comment alors éviter le repli sur soi ? Comment vivre autrement la relation et l'attention aux autres ? Comment être proches et au service de ceux qui sont fragilisés et isolés par cette crise ?

C'est aussi spirituellement que nous sommes appelés à vivre cette période, en portant dans notre prière nos frères et sœurs malades, leurs proches, les soignants, les autorités et tous ceux qui seront gravement touchés par cette crise. En ce temps de Carême, nous avons à accueillir, à la lumière de l'Évangile, cette expérience du désert, avec tout ce qu'elle comporte de renoncements et d'incertitudes. Par-delà les peurs et les doutes, choisissons la confiance dans le Christ : « *Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps* » (Mt 28, 18).

En grande communion, dans cette montée vers Pâques.

Le 13 mars 2020
+ Sylvain Bataille
Evêque de Saint-Etienne

Points de repères

Pour les consignes pratiques, nous avons à mettre en œuvre, pour ce qui nous concerne, tout ce qui est demandé dans l'ensemble de notre pays et en particulier dans notre département. Nous sommes en contact régulier avec les autorités civiles pour nous ajuster au fur et à mesure.

Voici les points de repères qui pourront évoluer selon les nécessités :

Nous maintenons un certain service pastoral et administratif dans notre diocèse comme dans nos paroisses, autant que possible, pour poursuivre et adapter notre mission aux circonstances et aux besoins actuels. Chaque paroisse, chaque service diocésain, chaque mouvement et chaque association adaptera ses activités à partir de ces consignes.

La première consigne est celle du respect rigoureux des recommandations sanitaires.

Les réunions au plan diocésain, comme au plan paroissial, sont suspendues, sauf celles qui sont nécessaires. De la même manière, sont aussi suspendues les activités pastorales de groupe pour les enfants, les jeunes et les adultes, ainsi que les formations.

Les pèlerinages prévus en mars et avril sont annulés.

Pour notre démarche synodale, les rencontres des équipes sont aussi suspendues.

Les messes, les baptêmes, les mariages et les funérailles peuvent être célébrés, dans la mesure du possible, dans le respect des recommandations particulières ci-dessous. On veillera à rester en-dessous du nombre de participants autorisé pour un rassemblement. C'est à chacun de discerner s'il peut être présent, en fonction de son âge et de sa santé. Les paroissiens ne pouvant se joindre aux messes dominicales sont invités à sanctifier le jour du Seigneur, notamment en suivant la messe par les différents moyens de communications (radio, TV, internet...), en union de prière avec leur communauté.

Pour le personnel, des consignes particulières sont communiquées par l'économat.

Des recommandations plus spécifiques pour les célébrations sont aussi adressées aux prêtres et aux diacres.

Rappel de quelques recommandations pour les célébrations

Ne plus se serrer la main ni s'embrasser, et donc s'abstenir du geste de paix.

Les bénitiers présents dans l'église doivent être vides.

Les fidèles sont invités à se répartir dans les églises, de préférence une place sur deux et un rang sur deux.

Les fidèles sont invités à recevoir la communion eucharistique dans la main.

Les personnes qui distribuent la communion doivent se laver les mains au gel désinfectant au moment de l'agneau de Dieu.

Pour les bénédictions, éviter tout contact physique, y compris au moment de la communion.

Lors des célébrations de funérailles, seul celui qui préside bénit le corps avec le goupillon. L'assemblée peut bénir avec la main.